

Programmation urbaine et paysagère « centre-ville 2030 »

BALADE URBAINE – ERQUY – ATELIER 1

Le 22 Avril 2023 = 9h30-13h

DÉROULEMENT- SYNTHÈSE



DÉROULEMENT DE L'ATELIER

Animateurs :

- Mme Christelle PAUL, ORIGAMI, Paysage et Urbanisme
- M. Stéphane CHEVRIER, MANUFACTORY, Sociologue et Concertation

Représentants de la commune :

- M. Jean Marie HUET, élu référent du projet

Participants :

Une trentaine de personnes a participé à la balade urbaine qui s'est déroulée le 22 avril à Erquy.

Parcours et Organisation :

- Balade urbaine de la mairie à la maison de la mer en cinq étapes avec 5 points d'arrêts :
 - Place de la mairie
 - Parvis du cinéma
 - Angle de la rue Foch et Doué de la Cuve
 - Boulevard de la Mer
 - Rue du Port
- Pour chaque point d'arrêts, présentation d'ORIGAMI d'éléments du diagnostic et des premiers enjeux constatés par les bureaux d'étude.
- Débriefing en deux sous-groupes pour chaque point avec questions.
- Débriefing final autour d'un verre à la maison de la mer.

PARCOURS BALADE URBAINE – ATELIER 1



SYNTHÈSE DES ÉCHANGES

POINT D'ARRÊT 1 – Place de la mairie

GROUPE 1 (Animé par Christelle PAUL)

- Importance de valoriser l'ambiance romantique de l'ancien village= avoir des plantations en pied de façade comme dans les villages de caractère.
La place de l'ancienne mairie est très appréciée en termes d'ambiance mais il y a trop de voitures en permanence, il faudrait libérer l'espace pour valoriser l'église, donner envie de se promener dans les ruelles à l'arrière, travailler les accroches du centre-ville avec celles-ci.
- Il y a eu des commerces autrefois ici, mais ils se sont déplacés peu à peu (soucis d'accessibilité). Avec le réchauffement climatique et les problèmes de submersion, peut-être que le centre va se redéplacer ici à terme ?
- Nécessité de créer un parcours piéton allant de l'ancien village au Viaduc. Aujourd'hui, les usagers n'ont que le long de la route comme espace de promenade.
- Il y a un gros souci de qualité des bâtiments publics et du traitement des espaces publics de leurs abords= mairie, poste, collège notamment. Il faut mieux signaler l'office tourisme.
- Il y a trop d'espaces de stationnement ici, il faudrait désengorger les espaces publics et trouver d'autres secteurs pour les voitures.
- Concernant la limite du centre-ville, il n'y a pas de différence pour les habitants, le vieux village fait bien partie du centre.
- Il est très important de garder le grès rose comme identité des matériaux s'il y a un renouvellement urbain.

GROUPE 2 (Animé Stéphane CHEVRIER)

- Les participants estiment que le point d'arrêt n°1 se situe dans le centre-ville. Ils commencent les échanges en évoquant spontanément les difficultés d'accès en voiture dans ce secteur. Les rues sont étroites et la signalétique est absente. La rue de l'horizon bleu et la rue Clemenceau plongent en direction de la mer. Ce secteur n'est donc pas visible et peu attractif.
- Les participants évoquent les nombreux services de ce secteur : la poste, la mairie, le théâtre, l'école. Mais ces services sont eux-mêmes peu visibles et peu lisibles. L'entrée de la mairie est peu lisible. Le théâtre est très peu visible et peu signalé alors qu'il dispose d'un grand mur aveugle (visible de la rue Clémenceau) sur lequel pourraient figurer des éléments de signalétique. Seuls les participants qui fréquentent les associations connaissent véritablement ces équipements.
- Les abords de la mairie et de la poste sont jugés peu attirants, moches, sales (poubelles). Les façades des bâtiments alentours sont elles-mêmes peu qualitatives. La rue qui monte vers la mairie devrait être embellie.
- La place des stationnements et des voitures est très importante dans ce secteur. Une jeune maman rappelle la présence d'une école. Il pourrait être intéressant de favoriser l'appropriation de la rue par les enfants : désartificialisation des sols et création d'un jardin en permaculture par exemple.
- Les touristes ne fréquentent pas ce secteur de la ville qui ne manquent pourtant pas d'intérêt. Ils suggèrent de créer un itinéraire touristique (signalétique) pour inviter à la découverte.

POINT D'ARRÊT 2 – Parvis du cinéma

GROUPE 1 (Animé par Christelle PAUL)

- Sentiment d'un centre-ville trop occupé par la voiture, avec beaucoup de circulation= problème des sens uniques générant plus de flux et de vitesse au final ? centre-ville compliqué avec beaucoup de sens unique. Il serait plus intéressant de travailler sur des espaces partagés.
- Envie générale de conserver un espace dédié à la jeunesse en centre-ville, parc urbain tourné vers les loisirs= aire de jeu petits accompagnant la médiathèque, ouvrir la médiathèque sur ce parc, conserver une piste de sport en lien avec les écoles et le collège, skate-park ici ? avoir de la végétation, conforter le côté « intime et chaleureux » avec des massifs arbustifs et arborés, un préau ? Intégrer la halle à ce Park ?
- Libérer un peu le centre-ville des stationnements, apaiser les rues principales commerçantes, les poursuivre vers le parc, déplacer un peu le marché ?
- Avec le déplacement du stade, opter pour une conservation au maximum de l'ambiance « loisirs », si pas déplacer le minimum est de l'ouvrir sur les quartiers.

GROUPE 2 (Animé Stéphane CHEVRIER)

- Les participants évoquent spontanément le changement climatique et les risques d'inondations. Est-il raisonnable de réaliser des investissements importants ou des logements dans un secteur qui à l'horizon 2040-2050 sera soumis à de très forts aléas climatiques. Cette remarque invite à des aménagements sobres.
- Plusieurs participants s'interrogent sur le déplacement du terrain de foot. Une personne fait remarquer qu'il sert parking de piste pour l'hélicoptère de la sécurité civile. Ce qu'ils regrettent c'est avant tout le déplacement d'un équipement qui permettrait de drainer des jeunes dans le centre-ville. Ils préconisent de réaliser des aménagements qui permettent aux habitants de se retrouver. La présence d'une école, du collège, de la médiathèque donne couleur particulière à ce secteur. Il doit être plus spécifiquement orienté vers la jeunesse. Le skate Park aurait ici toute sa place.
- Une personne préconise la création d'un parc urbain. Si d'autres participants rétorquent qu'il existe déjà un parc (rue Foch) cette proposition semble progressivement faire l'unanimité dans la mesure où elle permettrait de répondre à cette recherche de sobriété et cette volonté d'orienter les aménagements vers la jeunesse.
- La création d'un parking pose plus de question. Certains rappellent qu'en 2040 ou 2050 le nombre de voitures aura fortement diminué, c'est donc un contre-sens de faire des places de parking. Certains rappellent l'existence d'une navette en saison. Le groupe s'accorde cependant sur la nécessité de créer quelques places de stationnement et des places réservées aux vélos. Mais ce futur parking n'a pas pour les participants vocation à délester les parkings du bord de mer.

POINT D'ARRÊT 3 – Angle de la rue Foch et Doué de la Cuve

GROUPE 1 (Animé par Christelle PAUL)

- Bien aménager ce passage pour le piéton et le vélo. Il n'est pas nécessaire de conserver une grande ouverture visuelle. Echanges sur la place du vélo, nécessité de trouver dans le centre-ville des stationnements pour le vélo, des boxes pour sécuriser le matériel.
- Le projet de renouvellement est une chance d'avoir des cellules commerciales.
- Soucis du square actuel qui n'est pas valorisé et peu visible= végétation peu diversifiée (pas de strate basse, massifs), souvent fermé, peu de loisirs, y mettre un kiosque ? travailler une ambiance plus romantique.
- Les abords des commerces sont à valoriser ne termes de qualité paysagère.
- Dans le centre-ville, il y a un souci général d'identité végétale, les palmiers ne correspondent pas aux ambiances paysagères locales.

GROUPE 2 (Animé Stéphane CHEVRIER)

- Ce troisième point d'arrêt suscite peu de commentaires. Une personne souligne que cet axe qui mène vers la mer fonctionne plutôt bien. Beaucoup regrettent cependant la création du futur immeuble et soulignent la nécessité de travailler la qualité des cheminements pour favoriser la cohabitation des piétons et des vélos.
- Il est à noter que personne n'évoque spontanément la nécessité de créer une large ouverture sur la mer. Cette absence de percée visuelle n'est pas évoquée par les participants.
- Les participants rappellent que boulevard de la mer situé dans l'axe de la rue Doué de la Cuve sert d'espace de stationnement pour les personnes qui souhaitent se rendre au marché le samedi (marché qui est très fréquenté et occupe une bonne partie du centre-ville).

POINT D'ARRÊT 4 – Boulevard de la Mer

GROUPE 1 (Animé par Christelle PAUL)

- Nécessité d'avoir une belle promenade piétons-vélos. Débat pour séparer ou non ces deux flux (tests à faire dans les scénarii). Exemple de Saint Nazaire donné par les habitants.
- Gros soucis d'accès à la plage= pas assez entretenu, difficile, pas sécurisant.
- Expliquer l'histoire de lieux au travers de panneaux, l'exposition actuelle fonctionnement très bien, la poursuivre en bord de mer ? Pourquoi pas retrouver des vieux gréements au niveau du port originel avec des bornes d'écoutes, QR code ? des témoignages historiques ? Exemple de Pontrieux.
- Les équipements actuels dont les plus récents sont bien appréciés. C'est important que ces équipements restent proches du cœur commerçant. Il faudrait diversifier encore les usages, par exemple avoir un lieu pour la « glisse ». La bibliothèque fonctionne très bien.
- Sur la question des stationnements= beaucoup de débats. Il est nécessaire de diminuer un peu mais pas trop. C'est la réserve de stationnement du centre-ville les jours de marché.
- Retrouver du sable ici n'est pas une bonne idée. Il y a eu des tests avec du sable qui a volé partout, ça ne tient pas.
- Importance de redynamiser le front de mer avec des activités de commerce temporaire, exemples donnés de containers aménagés (Port de Caen, Saint Nazaire).
- Il n'y a pas de nécessité d'avoir de l'éclairage, un balisage au sol par contre oui, utiliser l'énergie solaire.
- Nécessité de trouver plus de bancs, de corbeilles, de bien laisser fermer l'aire de jeu qui est très appréciée. Attention aux crottes de chien !
- De manière générale, il est important de retrouver de la végétation et une ambiance paysagère sur le littoral. Il faut tout de même préserver la vue aux riverains mais le littoral est pour tout le monde. Il est important de penser au réchauffement climatique, adapter les espèces ;
- Il faut bien penser au vieillissement de la population= parcours depuis le centre-ville et accès à la plage facile et sécurisé/ flux séparés des vélos, trottinettes/skate avec les piétons.

GROUPE 2 (Animé Stéphane CHEVRIER)

- Les participants engagent la discussion autour de la végétalisation du boulevard de la mer. Ils décrivent ce secteur comme « une zone urbaine en bord de mer ». Si la présence de pins fait débat (chenilles processionnaires) les participants s'accordent sur les tamaris, les fusains qui bordent déjà le bord de mer. Les palmiers font débat : « on ne veut pas ressembler à une station balnéaire ».
- De la même manière, le retour à la dune est vivement critiqué. Si la dune a fait partie du paysage d'Erquy, il ne semble pas envisageable d'opérer un retour en arrière. Encore une fois, ils réaffirment le caractère urbain du secteur. La lande et la bruyère n'ont pas leur place dans ce secteur urbanisé. Il est important de ne pas confondre le boulevard de la mer et le cap d'Erquy.
- La végétation a également vocation à cacher les voitures. Les participants jugent les places de stationnement nécessaires mais les voitures sont trop visibles. Les places de stationnement sont cependant probablement mal réparties.

- Les participants discutent de la nécessité d'avoir des commerces sur ce secteur. Si les commerces éphémères sont valorisés, la présence de commerces à l'année est discutée.
- Certains participants jugent qu'il n'y a pas assez d'animations. Le skate Park n'a pas sa place sur le boulevard de la mer, celui-ci est d'abord défini comme une « promenade » qui doit accueillir des activités calmes. On voit ainsi se dessiner une opposition assez forte entre le bord de mer, lieu de promenade et lieu de découverte et de contemplation du spectacle de la mer (présence des bateaux, variations des couleurs de la mer...) et le centre-ville qui pourrait accueillir un parc urbain davantage orienté vers la jeunesse et certaines activités de loisirs ou sportives (skate Park par exemple).

POINT D'ARRÊT 5 – Rue du Port

GROUPE 1 (Animé par Christelle PAUL)

- Garder l'emplacement du manège et de la pétanque, ou alors ne pas les déplacer trop loin.
- Penser au vide grenier.
- Concernant les flux des véhicules, il n'y pas tant de flux de camions que cela (3 le matin et 3 le soir selon une habitante). Question= les camions sont-ils pleins ? Il y surtout beaucoup de flux de véhicules légers= plaisance, salarié des activités portuaires, touristes, beaucoup d'aller-retour en voiture pour aller voir la mer sur un site en impasse.
- La situation est dangereuse actuellement pour les salariés des restaurants avec les terrasses aménagées = traversée de la route pour servir. Il est nécessaire de ralentir encore plus la circulation et les flux routiers ici. Ce serait importer de fermer à la circulation surtout le soir et les week-ends, ainsi que pendant les périodes estivales.
- Nécessité d'avoir des zones de stationnements fermées pour les vélos (prendre exemple sur certains bords de mer touristiques).
- Le garde-corps rue du Port est nécessaire et la réalisation st belle.

GROUPE 2 (Animé Stéphane CHEVRIER)

- Les participants questionnent la présence des camping-cars et notent la difficile cohabitation entre les piétons et les vélos (certains passages sont étroits). Certains suggèrent de séparer les flux.
- Le boulevard de la mer doit à la fois être pensé dans son ensemble, dans sa linéarité, comme une partie d'un itinéraire (qui se poursuit vers le cap d'Erquy notamment). Mais il est probablement aussi nécessaire de définir des secteurs. Les participants remarquent que certaines parties (le milieu et abords de la rue du port) sont plus propices aux activités de plage (jeu de plage, bronzage) car le sable est plus présent.
- Le bord de mer situé à proximité de la rue du port accueille les activités de loisirs nautiques (paddle...) et les compétitions de Beach volley (estival de volley). Le bord de mer situé dans l'axe de la rue Doué de la cuve sert de parking les jours de marché.